

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juin, les membres du Comité Syndical se sont réunis à BALIRACQ-MAUMUSSON, sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21	Membres présents :
En exercice	21	Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, M. CANIZARES Yann, M. COUET-LANNES Patrick, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme FERRANDO Chantal, M. GUIRAUT Jean, M. LABROSSE Pierre, Mme LARROUDE Jacqueline, M. LECHON Alain, M. LESCOLLES Grégory, Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme UCHAN Samantha, Mme VOEGELI Noémie
Présents	21	
Dont suppléants	0	
Dont représentés	0	
Votants	21	
Dont pour	0	Etaient excusés :
Dont contre	0	
Dont abstention	0	
Date convocation : 11/06/2020		Secrétaire de séance : MAILLOT Marie-Christine

N°2020 – D3 – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président expose que la création du nombre de postes de membres relève de la compétence du Comité syndical.

Le Président propose donc la création de 3 postes de membres

Le Comité syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de créer 3 postes de vice-présidents et de procéder à leur élection.

Considérant que l'élection des membres intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle des Vice-Présidents.

Considérant que si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

• Élection de membre du bureau

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 21

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 12

A obtenu :

- **M. GUIRAUT Jean : 21 voix soit vingt voix**
- **M. GUIRAUT Jean , ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.**

- Élection de membre du bureau

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 21

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 12

A obtenu :

- *Mme. Marie-Claude DUPLANTIE : 21 voix soit vingt voix*
- *Mme. Marie-Claude DUPLANTIE , ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.*

- Élection de membre du bureau

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 21

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 12

A obtenu :

- *Mme. Sandra POUBLAN : 21 voix soit vingt voix*
- *Mme. Sandra POUBLAN , ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.*

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Michèle PLANTE



**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr